

Formation
éligible au

CPF

Accessible
en

VAE

LE MÉTIER

Le nouveau métier d'assistant.e médical.e poursuit les objectifs suivants :

- Faciliter les conditions d'exercice en libérant du temps médical
- Améliorer l'accès aux soins et les délais de prise en charge, notamment dans les déserts médicaux
- Renforcer la qualité et la coordination des soins entre acteurs au bénéfice du patient
- Donner des perspectives d'évolution aux salariés.es
- Permettre une reconnaissance des compétences acquises de façon informelle

L'assistant.e médical.e exerce les quatre activités suivantes sous la responsabilité du praticien :

- Suivi du parcours de santé du patient
- Accueil et prise en charge administrative du patient
- Hygiène et qualité
- Assistance opérationnelle au praticien

LES SECTEURS QUI RECRUTENT

L'assistant.e médical.e exerce son activité auprès des médecins généralistes et spécialistes, en cabinets médicaux, maisons médicalisées et au sein des pôles de santé.

CONTACT

Élodie DEPIERRAZ

Responsable pédagogique

06 27 32 49 76

elodie.depierraz@cqfd-formations.com

279 h d'enseignements théoriques

CONDITIONS D'ADMISSION

Prérequis :

- Niveau 4 pour les jeunes sortis de formation initiale
- Niveau 4 pour les demandeurs d'emploi ne possédant pas d'expérience dans le secteur de la santé
- Diplôme d'aide-soignant.e, d'auxiliaire de puériculture ou d'infirmier.ère
- Certification de niveau 4 validée en secrétariat médical, ou non validée à condition d'avoir une expérience professionnelle d'un an comme secrétaire médicale.

Une formation d'adaptation à l'emploi dans le champ de l'organisation et de la gestion administrative d'un cabinet médical est requise pour les assistants médicaux non-détenteurs du certificat de qualification professionnelle d'assistant médical, dans un délai de trois ans après leur prise de fonction.

Profil souhaité :

Aptitudes relationnelles et organisationnelles

PROGRAMME

Suivi du parcours de santé du patient – 77 h

- Examens et soins courants en cabinet médical – 21 h
- Parcours de santé et coordination – 21 h
- Vaccination et dépistages – 14 h
- Politiques de santé Publique – 21 h

Accueil et prise en charge administrative du patient – 98 h

- Création et suivi d'un dossier patient – 21 h
- Vocabulaire médical – 14 h
- Logiciel médical – 28 h
- Communication avec les patients – 21 h
- Télémédecine – 14 h

Hygiène et qualité – 35 h

- Gestion du risque contaminant – 14 h
- Identito-vigilance et pharmacovigilance – 21 h

Assistance opérationnelle au praticien – 56 h

- AFGSU niveau 1 – 14 h
- Constantes et mesures – 14 h
- Gestion des stocks – 7 h
- Assistance technique au praticien – 21 h

Module évaluation – 13h



Formation
éligible au
CPF

Accessible
en
VAE

279 h d'enseignements théoriques

FRÉQUENCE ET MODALITÉS

- Action de professionnalisation ou de développement des compétences
- Contrat CDD ou CDI
- Base hebdomadaire : 35 heures
- Formation : 2 jours de formation par semaine (lundi et mardi)

TARIF ET FINANCEMENT

Au titre du contrat de professionnalisation
Au titre du plan de développement des compétences

- Prise en charge OPCO EP
- L'équipe de CQFD vous accompagne dans vos démarches de financement.

En fonction de votre statut et pour connaître notre grille tarifaire, veuillez nous contacter.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Plusieurs entrées en formation par an.
- Pour vos démarches d'inscription, veuillez participer à une réunion d'information collective mensuelle (retrouvez les dates des prochaines réunions sur notre site Internet).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Présenter aux patients les examens et les soins courants réalisés par le praticien
- Programmer et établir le suivi des parcours de santé des patients dans le respect de la réglementation liée aux soins
- Expliquer les parcours de santé aux patients
- Contrôler la situation vaccinale des patients et la réalisation des examens liés aux campagnes de dépistage de masse
- Expliquer aux patients les recommandations des campagnes nationales de santé
- Appréhender l'organisation du système de santé
- Constituer un dossier patient
- Maîtriser le vocabulaire de base relatif aux pathologies, examens exploratoires et éléments de surveillance pour communiquer avec les patients
- Utiliser les fonctions de base et avancées d'un logiciel médical
- Appliquer les fondamentaux de communication dans la relation aux patients
- Organiser une téléconsultation
- Maîtriser les bases règlementaires de la télé-médecine
- Appliquer les protocoles de stérilisation, de désinfection et de gestion des déchets
- Maîtriser le cadre règlementaire en matière d'hygiène et de sécurité
- Appliquer les procédures en matière d'identitovigilance et de pharmacovigilance
- Identifier et prendre en charge des urgences vitales
- Mesurer les paramètres vitaux et physiologiques
- Gérer le stock d'un cabinet médical en matériel médical et produits pharmaceutiques
- Organiser les conditions matérielles permettant la réalisation des soins par le praticien
- Installer les patients en fonction des soins



CONTACT

Élodie DEPIERRAZ
Responsable pédagogique
06 27 32 49 76
elodie.depierraz@cqfd-formations.com

Formation
éligible au

CPF

Accessible
en

VAE

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Nombre de stagiaires formés par an : 25
- Satisfaction des stagiaires : 90 %
- Taux de réussite aux examens : 99 %
- Taux d'insertion en emploi : 100%

tous secteurs confondus dont 99% dans le métier visé par la certification

ACCESSIBILITE

Bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez nos référentes handicaps pour réaliser un bilan de positionnement afin d'adapter et sécuriser votre parcours de formation, en lien avec notre réseau de prestataires d'appui spécifiques.

RÉFÉRENT HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Notre référent handicap vous accompagne dans votre parcours de formation.

Contacter Elodie DEPIERRAZ

elodie.depierraz@cqfd-formations.com

279 h d'enseignements théoriques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active favorisant l'alternance entre les méthodes expositives, expérientielles et l'analyse des pratiques :

- Exposé didactique en salle de formation et en classe virtuelle (FOAD-e-learning), études de cas pratique, jeux de rôle et mises en situation professionnelles reconstituées au sein d'un plateau technique
- Mise en commun et analyses des pratiques professionnelles
- Utilisation d'outils et matériels pédagogiques
- Coordination et accompagnement du projet de tutorat en milieu professionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation des compétences sont les suivantes :

En centre de formation

- Études de cas professionnels à l'écrit
- QCM, QROC
- Mises en situation professionnelles reconstituées à l'oral

En environnement professionnel

- Mises en situation professionnelle au sein du cabinet

VALIDATION

- La formation débouche sur l'obtention d'un Certificat de Qualification Professionnelle de niveau 4 (BAC) enregistré au RNCP
- La validation du CQP s'obtient par la validation des quatre blocs de compétences selon les modalités et critères définis dans le référentiel d'évaluation.
- À un bloc de compétences correspond une unité certificative.
- Un certificat nominatif comportant les mentions légales d'enregistrement au RNCP code 36358 et de publication au Journal Officiel sera délivré aux candidats par la CPNEFP des cabinets médicaux.
Date d'enregistrement : 25/04/2022
- La certification n'est pas accessible au titre de la validation des blocs de compétences
- Une procédure de positionnement prévue par la CPNEFP permet l'allègement de certains modules de formation.

